

niveau des eaux du lac ; c'est ainsi que le Chicago Drainage Canal absorbe actuellement environ 10,000 pieds cubes d'eau par seconde.

M. HYMAN : Il n'absorbe pas tout à fait le quart de cette quantité.

M. COCKSHUTT : Que 2,500 pieds ?

M. HYMAN : A peu près.

M. COCKSHUTT : C'est peut-être des gallons que j'aurais dû dire. Je crois cependant avoir lu quelque part que c'est 10,000 gallons ou 10,000 pieds cubes. Mais peu importe la quantité : ce que le canal absorbe est autant de pris sur le volume d'eau qui irait au Niagara, et la navigation en souffre peut-être en ce sens que le niveau des eaux du lac se trouve abaissé proportionnellement à la somme d'énergie que l'on en tire.

Je me suis appliqué à faire voir au ministre, en aussi peu de mots que possible, combien il en coûte pour produire l'énergie électrique aux chutes du Niagara à la faveur des conditions les plus favorables ; je me suis efforcé de démontrer que, d'après les données fournies par les ingénieurs les plus autorisés, l'énergie électrique prête à être transmise peut s'obtenir aux chutes du Niagara à raison de \$5 par année pour chaque force de cheval, journée de 24 heures. C'est vraiment bien bon marché, et cet état de choses est de la plus haute importance pour la province d'Ontario où, à l'heure actuelle, on compte beaucoup plus sur le bon marché de la force motrice que sur tout autre facteur pour le développement industriel longtemps entravé des anciennes parties de la province. Il va falloir se réveiller par là, car il s'exploite d'autres chutes d'eau.

A Fort-William, la puissance hydraulique coûte \$10 par année par force de cheval. Ce prix est très bas comparé à ce que coûte l'énergie électrique dans les parties depuis longtemps établies de la province d'Ontario et même dans certaines villes comme Hamilton, Brantford, Toronto et autres centres industriels de la province, où on la paie de \$50 à \$100 par année, journée de dix heures. Notez que la journée est de dix heures et non de vingt-quatre, ce qui constitue une différence très grande entre le prix de revient de l'énergie électrique et celui de la vapeur. Avant de reprendre mon siège, je me propose de faire voir l'écart qui existe entre le prix de revient de la vapeur et du gaz en tant que force motrice, et celui de l'énergie électrique qui peut se développer aux chutes du Niagara.

On vient de me faire tenir un état indiquant la quantité d'eau détournée du côté américain. Cette quantité est de 18,000 pieds cubes par seconde outre les 10,000 pieds cubes absorbés par le "Chicago Drainage Canal". Je puise ces données dans le second rapport provisoire de la commission

internationale des eaux limitrophes, daté d'Ottawa le 25 avril 1906.

M. HYMAN : Je demande pardon à l'honorable député de l'interrompre. Son intention n'est pas, j'en suis sûr, de présenter les faits sous un faux jour. Qu'il consulte donc les rapports : il apprendra qu'il est permis au Chicago Drainage Canal de détourner 10,000 pieds cubes d'eau par seconde.

M. HAGGART : 18,000.

M. HYMAN : Non, c'est à 10,000 pieds cubes par seconde qu'il a droit, mais il n'absorbe pas cette quantité-là à l'heure qu'il est. Si je m'en souviens bien, c'est environ 3,100 pieds cubes par seconde qu'il y passe actuellement.

M. COCKSHUTT : Le rapport dit 18,500 pieds cubes.

M. HYMAN : C'est la quantité qu'il absorbera lorsque l'usine sera en pleine exploitation.

M. COCKSHUTT : Tout ce que je puis faire, c'est de citer le passage suivant du rapport que l'on vient de me remettre, rapport publié par les soins du ministère des Travaux publics :

Si notre projet se réalise, le détournement des eaux sera comme suit : de 18,000 pieds cubes par seconde du côté américain, et de 10,000 pieds cubes à la seconde par le "Chicago Drainage Canal", ce qui forme un total de 28,500 pieds cubes. Du côté canadien, la dérivation sera d'environ 36,000 pieds cubes.

M. HYMAN : C'est précisément ce que je disais : si le projet se réalise.

M. COCKSHUTT : C'est sur ces données que je fonde mes observations. Je les tiens pour exactes et les fournis telles que je les trouve dans le rapport officiel. A Washington, on s'est beaucoup préoccupé de l'utilisation des chutes du Niagara ; le président a adressé un message par rapport à cette question, et la population s'est prise tout à coup d'un enthousiasme frisant la folie pour la conservation de l'aspect pittoresque des chutes. J'espère bien que le Gouvernement fédéral ne se laissera pas guider par la seule question de sentiment et qu'il ne conclura d'arrangement susceptible de limiter la quantité d'eau que l'on pourra détourner du Niagara que lorsqu'on aura pourvu aux besoins des centres industriels de l'Ontario qui se trouvent à portée de transmission.

Le Niagara est un trésor que nous a donné la nature pour suppléer au manque de houille dont nous souffrons. En exploitant cette force naturelle si longtemps dédaignée, nous donnerons à notre commerce et à notre industrie un essor que nul autre facteur ne pourrait leur faire prendre. Avant d'entrer en négociations avec les Etats-Unis dans le but de limiter la quantité d'eau susceptible d'être détournée du Niagara, il importe de